

Questions orales

Cuba vers le logement au Canada. Il faudrait en parler à mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi des prêts sont consentis à des taux d'intérêt plus bas pour l'étranger que pour les contribuables canadiens, et fera-t-il des instances auprès de ses collègues du Cabinet pour obtenir des crédits pour son ministère aux mêmes conditions?

[Traduction]

M. Danson: Je soutiens sans réserve la politique du gouvernement en ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement. Je pense que nous devons étudier ces deux questions séparément. Je tiens certainement à avoir le maximum de fonds pour le logement, mais pour moi, ces deux questions n'ont pas de lien direct.

* * *

LES FINANCES

LES PROPOS DU MINISTRE AU SUJET DE L'ACCEPTATION DE
CAPITAUX ARABES—LA POSSIBILITÉ DE REVIREMENT DE
POLITIQUES

M. James Gillies (Don Valley): Je voudrais poser une question au ministre des Finances suppléant. Selon les nouvelles de ces derniers jours en provenance du Moyen-Orient, le ministre des Finances dirait aux pays qu'il visite que le Canada serait heureux de recevoir les investissements arabes. Est-ce là un changement de politique de la part du gouvernement?

L'hon. C. M. Drury (ministre suppléant des Finances): Je ne le pense pas, monsieur l'Orateur. Le Canada a toujours été ouvert aux investissements étrangers. La Chambre n'ignore pas que pendant un certain nombre d'années, si nous avons réussi à équilibrer notre balance des paiements, c'est grâce à l'apport des capitaux étrangers. Le ministre des Finances répète simplement dans les pays arabes une déclaration qui a souvent été faite ici.

LA POSSIBILITÉ D'AFFECTATION DE CAPITAUX ARABES À LA
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE—LES INTENTIONS DU
MINISTRE

M. James Gillies (Don Valley): Je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État chargé des Affaires urbaines. Comme le ministre des Finances dit que le Canada accueillerait volontiers les investissements arabes, peut-il demander de nouveau au ministre des Finances de le laisser négocier avec les Arabes un prêt de un milliard de dollars destiné à financer le logement au Canada?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je m'attends que le ministre des Finances fasse preuve de sagesse comme il l'a toujours fait et s'arrange pour que nous ayons les fonds voulus pour notre programme de logement.

[M. Danson.]

● (1150)

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, est-ce que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines considère que son collègue des Finances a fait preuve de cette sagesse, lorsqu'il a refusé les capitaux arabes pour le financement du logement?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il soit question de refuser des capitaux. Mais il me semble que nos propres établissements de crédit nous assurent des services de financement suffisants. J'invite les Canadiens à profiter des mesures législatives que nous avons adoptées. Je pense que c'est très important, car de nombreuses mesures législatives importantes ont été adoptées. Peut-être leur adoption est-elle venue un ou deux mois trop tard, en raison du temps consacré à leur étude au comité et à la Chambre. Mais il importe d'employer l'argent que les banques sont disposées à prêter.

Comme l'a fait valoir le député de Waterloo-Cambridge, nous mettons tout en œuvre pour que les taux soient réduits le plus possible. Il y a des capitaux disponibles. J'ai consulté les établissements de crédit et la SCHL, et je sais qu'il y a suffisamment de capitaux actuellement disponibles au Canada pour construire les maisons dont nous avons besoin cette année.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES HÔTESSES DE L'AIR—LES MODALITÉS ENVISAGÉES POUR
LES CAS DE GROSSESSE

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports nous dirait-il où en est la question des hôtesse de l'air enceintes, leur droit de travailler au moins à terre sinon à bord des appareils, ou leur droit à une compensation financière complète. Je pose cette question au ministre des Transports bien qu'elle intéresse aussi le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et peut-être même le ministre du Travail.

Une voix: De toute évidence des progrès ont déjà été marqués.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je sais que nous faisons des progrès parce qu'il y a moins d'hôtesse enceintes que le mois dernier.

Des voix: Oh, oh!

M. Marchand (Langelier): Blague à part, je pense que nous pouvons trouver quelque solution. Nous avons découvert qu'il est bien difficile d'établir une règle générale qui puisse s'appliquer dans tous les cas. Nous savons que certaines d'entre elles peuvent demeurer au travail et retarder leur congé de maternité.

Une voix: Dites cela aux pilotes de ligne.

M. Marchand (Langelier): Chaque cas doit être étudié et avec l'aide du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, nous pourrions, je crois, résoudre ce problème.